



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 11 juillet 2023

L'accueil des jeunes enfants en Occitanie

Elisabeth Borne, Première ministre, a annoncé des mesures visant à clarifier les compétences des acteurs, et à augmenter le nombre de solutions de garde. Un budget de plus de 5 milliards d'euros sur le quinquennat permettra de financer la création de 100 000 places d'accueil supplémentaires à l'échelle nationale d'ici 2027, et de 200 000 nouvelles places d'ici 2030.

Pour faciliter le quotidien des parents, des "relais petite enfance" seront créés dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants, guichet unique pour informer les parents sur l'offre disponible et les accompagner dans leur démarche.

Par ailleurs, dès cette année, un fonds d'innovation pour la petite enfance à hauteur de 10 millions d'euros, permettra d'accompagner les territoires dans l'élaboration de leur projet.

Il permettra de faire émerger des territoires « accélérateurs » en terme de déploiement du service public de la petite enfance, tout en favorisant une approche décloisonnée et coordonnée des acteurs.

Le fond soutiendra des projets innovants et inspirants permettant :

- d'améliorer la qualité d'accueil des enfants et la qualité de vie au travail des professionnels ;
- de diversifier et développer les solutions d'accueil : handicap, horaires étendus, décalés ou atypiques, itinérance... ;
- d'informer de manière plus qualitative et d'accompagner les familles : guichet unique d'inscription et d'attribution des places, démarches d'aller vers, lutte contre le non-recours ;
- de renouveler les formes de soutien à l'accueil individuel : maisons d'assistantes et d'assistants maternels (MAM), crèches familiales, tiers lieux...

Un appel à projets est ouvert jusqu'au 31 août. Pour en savoir plus : <https://solidarites.gouv.fr/fonds-dinnovation-pour-la-petite-enfance-appel-projets>

État des lieux sur l'accueil des jeunes enfants en Occitanie

Avec 56 places d'accueil pour 100 enfants ayant moins de 3 ans, le taux d'équipement en Occitanie se situe en dessous de la moyenne nationale (en moyenne par région 68 places pour 100 enfants ayant moins de 3 ans). L'Aude et les Pyrénées-Orientales appartiennent aux départements où la capacité d'accueil est la plus faible (49 places), suivis par deux autres départements du littoral, le Gard et l'Hérault (respectivement 51 et 52 places pour 100 enfants). La capacité d'accueil rapportée au nombre d'enfants est en revanche plus élevée dans les départements ruraux : entre 64 et 70 places pour 100 enfants dans le Gers, le Lot, l'Aveyron et la Lozère. La Haute-Garonne dispose d'une capacité d'accueil de 62 places pour 100 jeunes enfants.

Dans les départements du littoral, la faible offre d'accueil peut être mise en regard du faible taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans, inférieur de 1 à 3 points à la moyenne régionale (70,4%).

Cet écart à la moyenne nationale tient principalement au faible nombre d'assistantes maternelles. Ainsi elles proposent 34 places pour 100 enfants ayant moins de 3 ans en Occitanie, contre 50 en moyenne dans les autres régions de province. Les autres modes de garde sont plus présents qu'ailleurs,

l'accueil collectif offre 21 places pour 100 jeunes enfants contre 17 en province, mais cela ne suffit pas à compenser le faible nombre d'assistantes maternelles.

La capacité d'accueil des jeunes enfants en Occitanie a néanmoins augmenté de façon très significative entre 2013 et 2019. Le nombre de places a augmenté de 10 % entre 2013 et 2019, passant de 89 000 à 98 000, alors que le nombre d'enfants ayant moins de 3 ans a diminué de 6 % passant de 184 000 à 174 000. L'accueil collectif (+20 %) et les assistantes maternelles (+7%) sont porteurs de cette croissance. Le nombre de places disponibles en structure d'accueil familial, déjà très inférieur à la moyenne en 2013, recule de 23 % et ne compte plus que 1800 places en 2019.

Cette initiative du gouvernement a pour objectif de rattraper les retards constatés.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)